



LE TILLEUL

SOMMAIRE de ce numéro 51 :

Le mot du Maire	page 2	Associations	19 à 22
Informations municipales Informations pratiques	3 à 12	Thusy à découvrir	23 à 26
Bibliothèque	13	État-civil 2022	page 27
Environnement	13 à 17	Agenda 2023	page 27
École	17 à 18		



Chères Thusiennes, chers Thusiens,

Au travers de ce nouveau numéro de notre bulletin municipal, nous nous sommes efforcés de porter à votre attention les points et informations essentiels concernant les actions et les projets qui nous permettent le « toujours mieux vivre à Thusy. »

Le terrain multisport tant attendu par nos jeunes est terminé et ouvert au public.

Des jeux et un espace aménagé pour les plus petits, ainsi que deux tables et des bancs pour un pique-nique ou un goûter complètent agréablement cet équipement.

Notre salle d'animation a retrouvé des couleurs ! Nos agents techniques ont refait les peintures, et se chargeront prochainement de rafraîchir la mezzanine et la cuisine.

Grâce à nos efforts, et conformément à la volonté des membres de notre Conseil municipal, nous avons réalisé de substantielles économies en limitant nos charges de fonctionnement, ce qui nous permet de reporter les économies réalisées au crédit de notre budget d'investissement.

Nous avons également réduit notre endettement en renégociant l'ensemble des prêts et des taux d'intérêts, dont certains très anciens, ce qui nous autorise à refinancer l'achat d'un terrain stratégique pour le futur développement de notre commune.

J'aurai prochainement l'occasion de revenir vers vous pour vous exposer plus en détail cette opération.

Je félicite notre personnel communal qui, par son attention et ses efforts au quotidien, a significativement contribué à la réalisation de ces économies.

Je les félicite également pour leur volonté sans faille et leur esprit d'équipe au service de notre Commune.

Pilotés par l'intercommunalité, des travaux d'extension de l'assainissement collectif vont démarrer route de La Combe au niveau de l'ancienne fruitière. Ils s'étendront jusqu'au chemin du buisson rond (Les Crottes) et desserviront également le chemin de Chenevier.

Le projet du futur centre aquatique intercommunal auquel je participe activement, devrait bientôt voir le jour. Les derniers arbitrages auront lieu début 2023. Cet investissement majeur et essentiel pour notre territoire, permettra de répondre à l'obligation qui

nous est faite de tout mettre en œuvre pour faciliter l'apprentissage de la natation en primaire. Il répondra également à la demande légitime d'un accès à un bassin de proximité pour les élèves de notre commune.

Mes remerciements aux professeurs de notre école avec qui nous collaborons en pleine et parfaite harmonie, et qui permettent chaque jour à nos enfants de bénéficier d'un enseignement de grande qualité.

Bravo aux nombreuses associations et à leurs membres organisateurs, qui nous offrent régulièrement des manifestations conviviales, sympathiques et toujours réussies.

Ce sont elles qui maintiennent cet esprit communautaire et chaleureux qui singularise notre village.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent dans les services d'intérêt commun, tels que la bibliothèque... le fleurissement... la réalisation du présent bulletin... etc.

C'est avec dévouement, efficacité et une grande discrétion, que vos conseillers et adjoints élus s'investissent dans les différentes commissions communales ou intercommunales.

Je loue ici leur volonté, leur disponibilité et leur sérieux, pour mener à bien et toujours dans la bonne humeur, des dossiers parfois complexes, dans l'intérêt de notre communauté.

La réussite de nos projets, notre opiniâtreté à porter à leurs termes nos engagements dépendent avant tout de vous, chers habitants. Du soutien que vous apportez à notre économie au travers de vos impôts, mais aussi grâce à la confiance que vous manifestez régulièrement à l'égard de notre équipe municipale.

Je me fais le porte-parole de celle-ci, et me joins à elle, pour vous remercier et souhaiter à chacun d'entre vous une excellente année 2023.

Joël Mugnier.
Maire de Thusy

Tout au long de l'année, vous pouvez avoir les informations sur la commune sur les 3 supports suivants :

TOUTES LES INFORMATIONS ET LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE SONT DISPONIBLES SUR



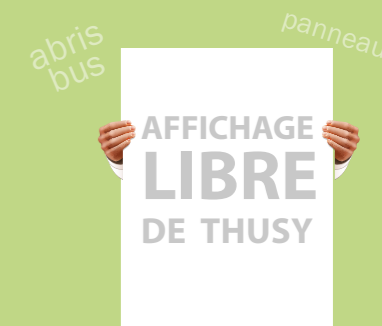
www.thusy.fr

le site internet



la lettre d'information mensuelle

<https://www.thusy.fr/Abonne-toi>



les panneaux d'affichage

dans les abris bus et zones d'affichage libres

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Conseil du 10 février 2022

- Protocole du temps de travail
- Engagement des dépenses d'investissement
- Certificat administratif de virement de crédits

Conseil du 17 mars 2022

- Travaux de renforcement secteur Pesay
- Travaux de sécurisation Chemin de la Mariotte (Pesay)
- Avenant pour les travaux du terrain multisport

Conseil du 5 avril 2022

- Approbation du compte de gestion 2021
- Approbation du compte administratif 2021
- Affectation des résultats 2021
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022
- Adoption du budget primitif 2022
- Octroi de subventions aux associations pour l'année 2022
- Enveloppe budgétaire à la formation des élus municipaux
- Demande de subvention au titre des amendes de police pour des travaux de sécurisation

Conseil du 12 mai 2022

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Participation séjours de vacances avec la FOL 74
- Demande de subvention au titre du développement des collections de la bibliothèque
- Classement des voies communales

Conseil du 16 juin 2022

- Modalités de publicité des actes pris par la commune
- Avenant au bail emphytéotique signé avec Haute-Savoie Habitat pour diminution de son assiette foncière
- Adhésion au service de Conseil énergie du Syane
- Actualisation du règlement intérieur des transports scolaires
- Modalités d'accès aux services de restauration scolaire et garderie périscolaire
- Mise en place d'une ligne de trésorerie

Conseil du 4 août 2022

- Passage à la nomenclature M57
- Demande de subvention au titre des CDAS 2022 et 2023
- Demande de subvention au titre de l'axe 3 de la transformation

numérique des collectivités territoriales

- DM n°1 – Transfert de crédits en investissement
- Convention de transfert de gestion du domaine public, route de Thusel, au profit du Syane
- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et autorisation de recrutement d'un contractuel
- Travaux de sécurisation secteur Martera

Conseil du 15 septembre 2022

- Approbation du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés – Sites supérieurs à 36 kVA
- Demande de subvention au titre du bonus ruralité

Conseil du 20 octobre 2022

- Convention relative à la participation de la commune de Thusy au transport des enfants en situation de handicap organisé par les associations pour se rendre en Institut médico éducatif
- Révision des tarifs des concessions dans le cimetière communal
- Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ; évaluation des charges transférées liées au terrain de football d'honneur à Vallières-sur-Fier
- Renouvellement convention avec la SPA pour la prise en charge des animaux errants
- Rachat de prêts et souscription d'un emprunt de 417 000 € sur le budget principal auprès du crédit agricole
- DM n°2 – Refinancement des crédits et souscription d'un nouvel emprunt

Conseil du 24 novembre 2022

- Partage de la taxe d'aménagement communale entre les communes et les EPCI
- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG74
- DM n°3 à n°5 – transfert de crédits en fonctionnement
- Convention territoriale globale CTG 2022-2025 entre la CAF 74 et la commune

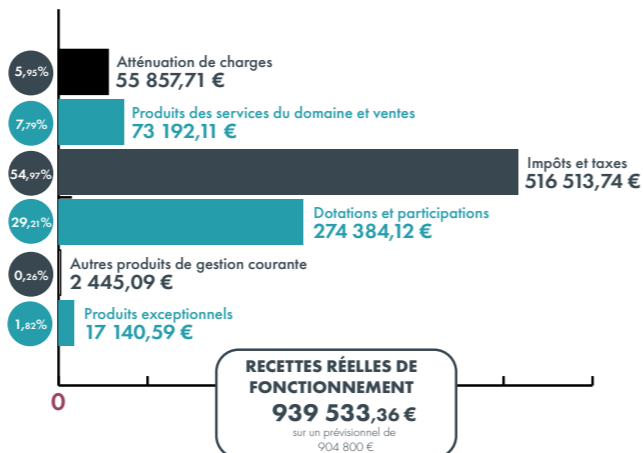
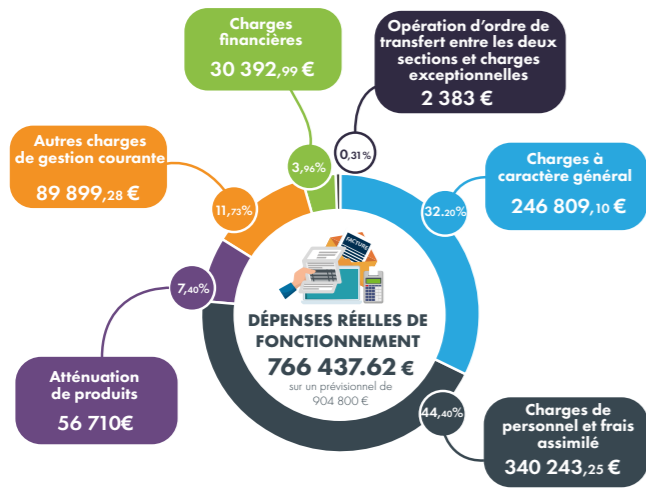
Conseil du 15 décembre 2022

- Acquisition d'un bien par voie de préemption
- DM n°6 et n°7 – ajout de crédits en investissement
- Engagement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
- DM n°8 – ajout de crédits en fonctionnement

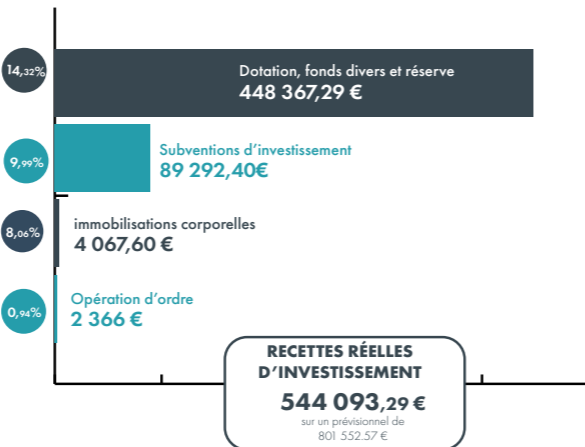
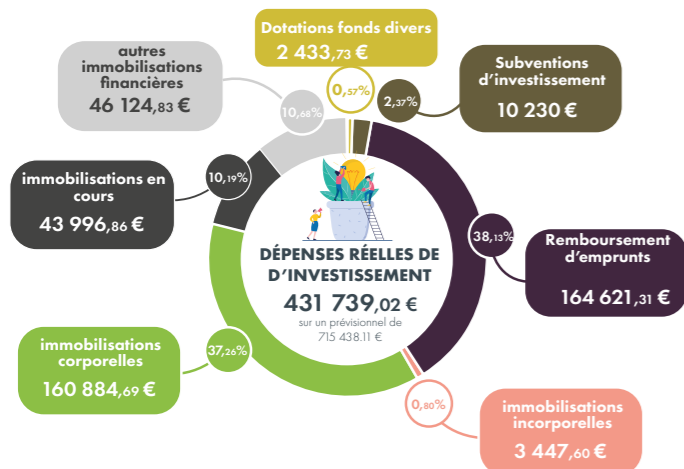
BUDGET DE LA COMMUNE

Les documents budgétaires ont été adoptés par délibération du 5 avril 2022.
Ces données retracent l'exécution comptable de l'année 2021 par le compte administratif.

Le budget de fonctionnement de l'année 2021



Le budget d'investissement de l'année 2021



LE PERSONNEL COMMUNAL

DOUZE AGENTS au service de notre commune. Une équipe particulièrement homogène, solidaire et compétente.

Nos secrétaires, comme tous nos agents des services périscolaires ou techniques, nous prouvent quotidiennement leur souci d'un service de qualité, et leur attachement à notre commune dans l'intérêt de ses habitants.

Tous font preuve quotidiennement d'un volontarisme et d'une solidarité sans faille, qu'il s'agisse de répondre aux nombreuses demandes administratives de notre secrétariat, ou de parer aux imprévus ou à une réorganisation de dernière minute dans tous les services.

Notre municipalité porte une attention toute particulière à la formation de chacun des membres de cette équipe, en leur proposant régulièrement des stages de spécialisation ou de qualification.

Tous nos agents en contact avec les enfants suivent des stages qui les aident à appréhender et gérer les situations conflictuelles, à accompagner et conseiller

les jeunes dans les meilleures conditions morales et de sécurité que les parents sont en droit d'attendre.

Dans un souci d'efficacité, nos secrétaires restent informées quotidiennement des textes et des règles administratives en perpétuelle évolution, et participent activement aux réunions et conférences intercommunales ou de formation sur différents thèmes essentiels.

Ils sont tous formés au secourisme et à même de mettre en œuvre rapidement le protocole adapté aux situations d'urgence.

Quant à nos deux agents techniques de terrain, ils suivent des formations spécifiques régulières, pour résoudre efficacement et pour notre confort, les multiples chantiers quotidiens. (Spécialisations et qualifications dans différents domaines de maintenance des bâtiments... conduite d'engins divers ...etc...)

MERCI À EUX, POUR LEUR DÉVOUEMENT ET LEUR SÉRIEUX !

NOS AGENTS COMMUNAUX :

- BULLE Emilie** : Secrétaire de mairie.
- CARETTI Camille** : Secrétaire de mairie.
- ANGELLOZ-NICOUD Jean Pierre** : Agent technique.
- MOSNIER Jacques** : Agent technique et encadrement périscolaire.
- BEAUD Catherine** : ATSEM et responsable garderie.
- BATIGNE Christelle** : ATSEM.
- MARTIN Valérie** : Responsable cuisine et accompagnatrice qualifiée pour le transport scolaire.
- MOSNIER Anne** : Agent de cantine, agent de surface et accompagnatrice qualifiée pour le transport scolaire.
- BUSSON Corinne** : Agent de cantine, responsable garderie, ATSEM suppléante.
- GENTINA Joëlle** : Agent de cantine, agent de surface, ATSEM suppléante.
- MUGNIER Laura** : Agent AESH accompagnement durant les temps périscolaires des élèves handicapés.
- DIGITELLO Catherine** : ATSEM. En période de détachement.



Pour mieux vous servir, les horaires de la mairie évoluent

- À partir du 1er mars, la mairie sera ouverte
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 - le samedi matin de 9h à 12h.

Nos vous rappelons que des rendez-vous sont possibles en dehors de ces heures d'ouverture pour les demandes en lien avec l'urbanisme ou pour certaines démarches administratives.

N'hésitez pas à contacter nos secrétaires au 04 50 69 67 51 ou accueil@thusy.fr

Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ?

Construction d'une maison, réalisation d'une extension de votre habitation, d'une piscine, changement de fenêtre ou encore pose de clôture, ...
Tous ces travaux sont soumis à autorisation

Quelques étapes incontournables...

1

Je me renseigne à la mairie

Le secrétariat peut vous recevoir sur rendez-vous en amont de vos démarches pour faire le point avec vous sur votre projet.

pour prendre rendez-vous
accueil@thusy.fr / 04 50 69 67 51

2

Je télécharge le(s) formulaire(s)

En fonction de votre projet, vous serez amené(s) à remplir un ou plusieurs formulaires CERFA disponibles sur le site servicepublic.fr ou sur simple demande auprès du secrétariat.

3

Je constitue mon dossier

Le dossier est constitué du formulaire et des différents documents demandés en fonction du projet.
Le secrétariat peut vous accompagner et s'assurer que celui-ci est complet.

4

Je dépose mon dossier

Vous pouvez déposer votre dossier :
• en mains propres ou par courrier avec accusé de réception à l'accueil de la mairie
• en ligne via le site internet :
<https://urbanisme.mairie-rumilly74.fr/>
(nécessite un compte france connect)

Un récépissé vous sera transmis ou remis. Il établit le point de départ de la période d'instruction.

5

L'instruction de mon dossier

Votre dossier est instruit par les différentes autorités compétentes.
La délivrance de l'autorisation est effectuée par le maire et les décisions sont affichées en mairie.

à noter : Le délai pendant lequel un tiers peut déposer un recours contre un permis de construire est de deux mois.
Ce délai est compté à partir du premier jour de l'affichage sur le terrain de l'autorisation de construire

le PLUi
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est consultable sur le site de la Communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie

Quelles démarches entreprendre ?

Les formulaires de demande préalable DP ou permis de construire PC sont disponibles sur le site servicepublic.fr

DP

Déclaration préalable
Délai d'instruction : 1 mois

PC

Permis de construire

Délais d'instruction : 2 mois pour les maisons individuelles / 3 mois autres projets

Construction maison par un particulier = PC

- surface plancher < 150 m² = pas de recours à un architecte
- surface plancher > 150 m² = architecte obligatoire

pose de panneaux photovoltaïque = DP

Modification de toiture = DP

abri de jardin, garage, pergola, carport (construction isolée)
• < 5 m² = aucune formalité
• entre 5 m² et < 20 m² = DP
• > 20 m² = PC

Piscines non couvertes

- < 10 m² ou restant moins de 3 mois = aucune formalité
- bassin entre 10 m² et 100 m² = DP
- bassin > 100 m² = PC

Piscines couvertes

- couverture hauteur < 1,80 m = DP
- couverture hauteur > 1,80 m = PC

Extension : véranda, garage, surélévation pièce

- < 20 m² = DP
- entre 20 m² et 40 m² en zone U = DP (sauf si seuil des 150m² surface plancher dépassé du fait du projet)
- > 40 m² = PC

Modification aspect extérieur

- ajout/suppression fenêtre, menuiseries extérieures, travaux sur toiture, transformation de garage en pièce de vie = DP

- ravalement de façade = DP

Clôture et portail = DP

Les différents zonages sur THUSY

- Zone N = zone naturelle
- Zone U = zone urbaine
- Zone AU = zone à urbaniser
- Zone A = zone agricole
- Zone AS = zone agricole sensible

des sites à votre service

- www.thusy.fr
- www.rumilly-terredesavoie.fr
- www.service-public.fr
- www.cadastre.gouv.fr
- www.geoportail.gouv.fr
- www.geoportail-des-savoie.org

Le terrain multisport



TRAVAUX DE LA COMMUNE

2022 a été une année importante en matière de travaux. Cela commence par la réalisation du terrain multisport : du terrassement à l'implantation du terrain en passant par les aménagements des abords et des plantations diverses. Les entreprises ont mené à bien ce projet, ce qui a permis l'ouverture au public en juin. Une subvention du département et la participation de la commune, ont permis de compléter la structure en installant des jeux pour les enfants et une aire de détente.

Dans un autre registre, suite à un glissement de terrain, des travaux de consolidation de la route du Vernay ont été nécessaires. Le coût exponentiel de cette réalisation a heureusement pu bénéficier d'une subvention de l'Etat.

D'autres actions de sécurisation, d'écoulement des

eaux pluviales ont été réalisées sur l'ensemble de la commune.

Dans le secteur de Pesey, ce sont les structures électriques qui ont connu d'importantes améliorations : en collaboration avec Energie & Services de Seyssel, les réseaux ont été renforcés, mis aux normes et cela a été l'occasion d'enfourer les réseaux électriques et Telecom.

Pour ce début d'année, la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie va débiter des travaux d'assainissement collectif dans le secteur route de la Combe au niveau de l'ancienne fruitière, jusqu'au chemin du Buisson Rond. Quelques gênes pourront être occasionnées en bordure de la voirie et des propriétés pendant la période du chantier : soyez indulgents.



Travaux de consolidation de la route du Vernay



Tous les Produits & Services de Rumilly et son territoire

Annuaire gratuit Offres e-commerce

Votre entreprise ou établissement est basé dans le 74150 ?

Améliorez votre visibilité sur Internet grâce à MonRumilly.fr

ARTISANS
COMMERÇANTS
INDÉPENDANTS
ENTREPRISES

Inscrivez-vous directement en ligne <https://inscriptions.monrumilly.fr/>

RÉTROSPECTIVE DES MANIFESTATIONS

Élan de générosité pour le peuple Ukrainien à Thusy

Les Thusiens ont répondu à l'appel aux dons, lancé par la Protection civile début mars. Beaucoup de cartons qui témoignent d'une belle solidarité, ont été acheminés à Rumilly, point de départ des transports pour l'Ukraine. Cette opération a permis de faire partir : 2 cartons de lait pour bébé, 16 cartons de produits d'hygiène, 11 cartons contenant des sacs de couchage, 7 cartons de médicaments, 9 cartons de matériel médical, 3 cartons contenant des rallonges électriques et 2 paires de béquilles.



Tous au compost



Le samedi 26 mars, sur le site de compostage partagé de la commune, s'est tenue une après-midi d'échanges et de jeux.

L'occasion de rencontrer les référentes du site de compostage partagé et les élus de la commission ayant suivi la formation «guide composteur» proposée par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

Nettoyage de Printemps



Une vingtaine de courageux ont arpenté les bordures de route dès 9 h du matin, dans le but de ramasser les déchets polluants.

Le constat est plutôt encourageant : d'année en année, le volume de déchets diminue.

Dans le même esprit, un ancien chemin rural situé sur Croissonaz a été ré-ouvert. Une équipe de volontaires a défriché toute la matinée le chemin afin de créer un nouveau sentier pédestre.

Broyage au printemps et en automne

Comme chaque année, la commune a fait appel à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, afin de mettre un broyeur de végétaux à disposition des habitants de Thusy sur 2 journées, une au printemps et une autre à l'automne. En 2022, les agents municipaux ont ainsi été mobilisés les samedis 16 avril et 05 novembre.

En fixant ces dates en lien avec la saisonnalité des tailles des arbres et arbustes, cette démarche permet d'éviter certains voyages en déchetterie et offre la possibilité d'utiliser son propre broyat pour le jardin.



Fête des mères

Mercredi 25 mai, à l'occasion de la Fête des Mères, la municipalité a convié toutes les mamans et leur famille à un vin d'honneur.

8^e Fête de la musique le 18 juin

Le public est venu en nombre. Cette fête a débuté avec une partie exclusivement Thusienne avec la belle voix de Lucile accompagnée à la guitare par Nicolas, STRANGE LITTLE THING avec Adeline, suivie de Yannis et ses « potes » qui ont apporté une teinte plus urbaine avec du rap ; Les 4 groupes suivants ont mis le feu à la scène : CRAZY DIAMOND, 3 jeunes qui reprennent des chansons de Muse, Louise Attaque, Metallica... en intégrant le violon, OSEF un groupe qui ose des reprises rock « à la sauce OSEF », VIBRATION ROCK qui a fait le show avec des reprises Pop Rock des années 80 survitaminées et pour finir MYSTICAL PATATOES, qui a clôturé le spectacle avec des reprises puissantes de Red Hot Chili Peppers ou de Noir Désir.

Marché ÉCO-malin esprit zéro déchet le 3 juillet

En collaboration avec Thusy Café, une édition un peu spéciale du marché des producteurs a eu lieu. L'idée ? Proposer à chacun des astuces pour essayer de consommer en faisant moins de déchets.

Des exposants sont ainsi venus s'ajouter aux stands habituels : une savonnerie artisanale, de la couture « anti-gaspi » pour réutiliser de vieux tissus, des jeux et objets curieux proposés par les animatrices du SIVALOR (Syndicat intercommunal de valorisation des déchets), ainsi qu'un stand d'échange autour



du compost proposé par les deux référentes du site de compostage partagé de Thusy. Les échanges furent riches entre exposants et visiteurs, et ce fut l'occasion de mettre en avant le site de compostage partagé situé au Chef-lieu.

Forum des associations



8 associations de Thusy et 3 de Saint-Eusèbe ont participé à ce forum.

Avec le beau temps les stands ont été installés sous le préau de l'école. Ce fut également l'occasion de faire découvrir la bibliothèque qui a enregistré de nouvelles inscriptions.

Repas des aînés

Après 2 éditions annulées, le repas des aînés a bel et bien eu lieu le dimanche 23 octobre 2022.

Toutes les personnes de plus de 67 ans et leurs conjoints étaient les bienvenues et la convivialité était au rendez-vous !



Cérémonie du 11 novembre



La commémoration annuelle fut l'occasion de fêter les 100 ans du monument aux morts de Thusy. Les élèves de l'école ont interprété une chanson intitulée « L'alphabet du vivre ensemble ». Esteban, jeune de la commune, a porté fièrement le drapeau à la suite de sa formation à l'école des « jeunes porte-drapeaux ».

Le passage de la flamme du souvenir à Thusy

Le 10 novembre 2022, la flamme du Soldat inconnu a été récupérée par le 27^e Bataillon de Chasseurs alpins l'Office national des anciens combattants et victimes de Guerre et le Bleuets de France sur la place de l'Étoile à Paris afin d'être amenée en Haute-Savoie.

Pour cultiver le souvenir et célébrer les 100 ans du monument aux morts de la commune de Thusy, le 27^e BCA s'est arrêté dans le village pour y allumer et déposer une lanterne.

Un moyen de rappeler l'histoire des combats de la Haute-Savoie aux élèves de la classe de CM2 de l'école qui ont pu assister au relais symbolique de la flamme et au départ des coureurs pour Lornay. Une occasion pour eux de rendre un hommage particulier à tous les combattants haut-savoyards.



Info décalée

L'histoire extraordinaire d'un jumelage particulier.

En ce monde, il existe encore de belles histoires qui débutent en toute simplicité, autour d'un café et d'un jeu de cartes...

On pose le décor : nous sommes aux 24 heures de la belote au Grand Bornand où une délégation de joueurs Thusiens tape le carton jusqu'au bout de la nuit. Ce concours organisé par les « Amis de la Belote » propose de jouer par équipe en relais pendant 24 heures au profit d'une association.

Des alliances se nouent au fil des parties avec des joueurs Villardins dont un élu. À l'issue de ce concours, une invitation officielle aux 10 ans du Thusy Café est lancée à la volée : l'occasion idéale de faire connaître notre belle commune à nos homologues montagnards.

Des Villardins répondent présents et apprécient grandement l'ambiance festive de ces 3 jours exceptionnels. Ce même week-end, ils matérialisent leur sympathie en apposant une pancarte rouge à l'entrée du village. Alors l'idée d'un jumelage entre les 2 communes germe dans l'esprit du conseiller municipal Emmanuel Donat-Magnin et notre maire Joël Mugnier.

Depuis, le même panneau a pris place à l'entrée du village de Villard sur Rhône actant ainsi cette alliance particulière.

C'est avant tout un jumelage d'amitié qui semble désormais unir nos deux communes...

Un jumelage sert tout d'abord à resserrer les liens et au cours des deux années passées, on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas besoin d'aller à l'étranger pour créer de la complicité et du soutien dans nos contrées.



Ça bouge à la bibliothèque !

- La municipalité revoit notre budget qui passe de 1 650 € à 2 000 €.
- Une demande de subvention a été faite à Savoie Biblio pour une thématique Bande Dessinée.
- Défi lecture de l'été : 12 enfants et 12 adultes ont participé.

Le projet d'informatisation prend forme : le logiciel DECALOG a été choisi et entièrement subventionné par l'État dans le cadre de la transformation numérique des territoires (France Relance).

Un tri (aussi appelé désherbage dans le jargon bibliothécaire) a été réalisé : les livres adultes sortis ont été récupérés par l'hôpital de Rumilly et les EHPAD des Cèdres et Beaufort, les livres enfants par la PMI de la Balme de Sillingy.

Le 10 octobre, nous avons suivi une première journée de formation qui nous a permis de commencer le catalogage de nos livres.

2 autres journées de formation sont prévues en janvier.

Début 2023 verra la création du site de la bibliothèque sur lequel les lecteurs pourront consulter et réserver leurs livres s'ils le désirent.

Toujours début 2023, en partenariat avec Savoie Biblio, participation au prix Rosine PERRIER pour les adultes et au Prix LA VACHE QUI LIT pour les enfants. Nous espérons de nombreux participants !

Merci aux généreux donateurs de livres et magazines.

Horaires BIBLIOTHÈQUE :
Samedi de 10h à 12h
et le mercredi 16h-18h

Lettre d'information mensuelle

Depuis mars 2022, une lettre d'information, à laquelle chaque habitant a la possibilité de s'inscrire, est diffusée chaque mois avec différentes thématiques relatives à l'environnement.

Ressource en eau

L'année 2022 a été marquée par une période de sécheresse inédite avec une forte tension sur la ressource en eau. La commune de Thusy n'a hélas pas été épargnée par cette problématique et un approvisionnement en eau par camion-citerne a même dû être déployé en urgence cet été, comme cela a été le cas sur certaines communes voisines.

Le 28 juillet un arrêté préfectoral a placé le territoire « Rumilly Terre de Savoie » en niveau de crise et l'alerte sécheresse a atteint le niveau 4/4 impliquant la mise en place de plusieurs restrictions de l'usage de l'eau, ce qui a affecté directement le quotidien des habitants.

Un grand merci à toutes et à tous pour les efforts dont vous avez su faire preuve au quotidien !

Aujourd'hui, la situation du département de

Vous pouvez également retrouver les articles sur le site internet de la mairie, dans la rubrique « Environnement ».

la Haute-Savoie se trouve dans une phase d'amélioration du fait des quelques épisodes pluvieux successifs rencontrés depuis le mois de septembre. Mais il convient toutefois de rester vigilants, car le niveau des ressources est encore bas. En effet, la recharge des nappes ne fait que commencer et doit s'inscrire dans la durée pour pouvoir être efficace.

Voici quelques idées pour celles et ceux qui souhaiteraient aller plus loin :

- ✓ Choisir des équipements économes lors du renouvellement de ses appareils
- ✓ Faire la chasse aux fuites
- ✓ Surveiller son compteur d'eau
- ✓ Veiller à sa consommation à travers des gestes simples (ex : prendre des douches d'une durée raisonnable, faire tourner la machine à laver à pleine charge, recueillir pour d'autres usages l'eau de douche qui coule le temps qu'elle devienne chaude, etc.)



TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDEFAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées énergétiquement, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,46% par rapport à 2020, pour dépasser les 34 500 tonnes. Ces résultats sont encourageants, **mais allons plus loin !**

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnets, et briques alimentaires.

Un geste de tri logique, utile et simple !

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS PRATIQUE !

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac ou le conteneur de tri !
- Inutile de le laver : bien le vider suffit !

Plus de doute, tous les papiers et emballages se trient !

VERS MOINS DE POLLUTION...

Une fois vos emballages triés, les recycler permet de réutiliser la matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle ! Le recyclage permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau et même des sols. En effet, l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matières premières est très polluante. Le recyclage favorise aussi d'importantes économies d'énergie.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, engageons-nous, trions plus !



TRIONS TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

Vous pouvez déposer tous vos papiers et emballages sans exception dans le conteneur ou le bac de tri.

1

**C'EST UN PAPIER
OU UN EMBALLAGE ?
DANS LE BAC
DE TRI.**

2

**INUTILE
DE LAVER L'EMBALLAGE.
IL SUFFIT DE
BIEN LE VIDER.**

3

**DÉPOSEZ VOS
EMBALLAGES
SÉPARÉS LES UNS
DES AUTRES DANS
LE BAC ET SANS SAC.**

À TRIER

**TOUS LES
PAPIERS
ET TOUS LES
EMBALLAGES**



Journaux
et magazines



Prospectus
et catalogues



Courriers, enveloppes
et autres papiers



Emballages en plastique



Emballages en métal



Emballages en papier et carton



À TRIER

**TOUS LES
EMBALLAGES
EN VERRE**



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER



Ordures ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



Disponible sur
Google Play

Disponible sur
l'App Store



À LA UNE

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et la commune de Thusy vous informent du prochain **changement des modalités de collecte des déchets** : des points d'apport volontaire équipés de **conteneurs aériens** de grand volume seront prochainement mis en place et les bacs roulants ordures ménagères seront supprimés. **Des points recyclage** supplémentaires seront également créés.

DES QUESTIONS ?

Où se situeront ces points d'apport volontaire (PAV) ?

- Cimetière : **Ordures Ménagères + tri**
- Route de Croissonnaz : **Ordures Ménagères + tri**
- Route du Châtelard : **Ordures Ménagères + tri**
- Sallongy : **Ordures Ménagères + tri**
- Ecole : **Ordures Ménagères**
- Büle : **Ordures Ménagères**
- Route de Thusel : **Ordures Ménagères + tri**
- Planchamps : **Ordures Ménagères + tri**

Qui est concerné par ces changements de collecte des déchets ménagers ?

Tous les habitants de Thusy sont concernés. Toute la commune sera équipée de **conteneurs aériens de grand volume**, en remplacement des bacs roulants.



● Conteneur aérien de grand volume

Quand les bacs à Ordures Ménagères (OM) seront-ils supprimés ?

Ils seront supprimés dès la mise en service des points d'apport volontaire. Vous serez informés de la date de leur suppression par affichage sur ces bacs. En attendant, ils resteront en place et accessibles.

Et après le retrait des bacs OM ?

Vous devrez vous rendre aux conteneurs aériens pour y déposer vos déchets non recyclables dans des **sacs fermés de 50L maximum**.

Pourquoi des points d'apport volontaire (PAV) ?

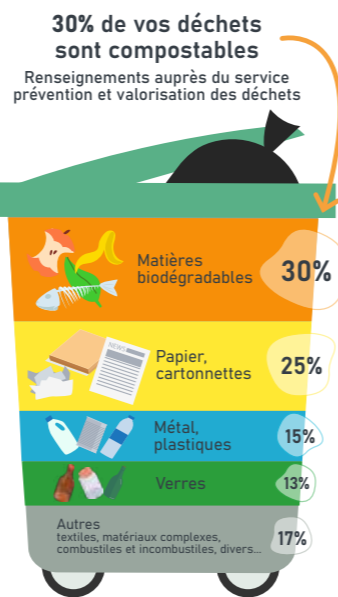
- Pour optimiser la collecte des déchets ménagers
- Pour supprimer les manoeuvres dangereuses
- Pour améliorer le cadre de vie (esthétique, salubrité publique, réduction des nuisances olfactives...)
- Pour assurer une meilleure sécurité (réduction des risques de vandalisme et d'incendies)

QUELQUES CONSEILS

Pour le bon fonctionnement des conteneurs :

- Jetez vos ordures ménagères dans des sacs poubelles fermés de **50 litres maximum**
- Déposez vos **déchets recyclables vides, en vrac et sans sac** dans les conteneurs de tri (verre, papier, cartonnettes, plastique et métal)
- Ne stationnez pas devant les conteneurs**, sauf arrêt minute pour le dépôt de vos déchets
- Ne déposez rien au pied des conteneurs**
- Pour vos encombrants, gros cartons, appareils électriques hors d'usage... **Ayez le réflexe déchèterie** ! Son accès est gratuit pour les particuliers
- Compostez vos déchets organiques : c'est 30% de déchets en moins dans la poubelle et un engrais naturel de qualité à portée de main !

POUR RAPPEL



Tri = emballages recyclables, papiers et verre

OM / Ordures ménagères = déchets non recyclables

Pour des informations complémentaires :

Contactez le Service prévention et valorisation des déchets
04 50 01 86 91
dechets@rumilly-terredesavoie.fr

RÉTROSPECTIVE :

Sortie scolaire en juin

Les deux classes de maternelles sont allées en car au Domaine des fauves, parc animalier proche des Abrets-en-Dauphiné. La cinquantaine d'écoliers a pu s'émerveiller devant un large éventail d'espèces animales à poils et à plumes.

Fête de l'école

Après deux années de restrictions, le retour de la fête de l'école était largement attendu. Sur le thème de « Couleurs et Tolérance », les 6 classes se sont produites tour à tour durant la matinée, avec en final un chant commun « Trop belle la vie ». Ils étaient accompagnés par un percussionniste qui est intervenu durant un trimestre dans le cadre de l'action « Eveil musical » (promotion de la culture dans les écoles), financé par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.



Atelier philo



De la rentrée aux vacances d'automne, les élèves ont participé à des ateliers « philo » avec un intervenant extérieur. L'occasion de réfléchir sur plusieurs thématiques comme la liberté, les règles, les émotions, la différence, grandir... Ces ateliers avaient comme objectif de développer le « vivre ensemble », être à l'écoute des autres et prendre sa place au sein d'un groupe. À l'issue de ces échanges, les enfants ont confectionné des visuels actuellement affichés sur les murs du couloir. Belle expérience pour aiguïser les esprits.

Atelier astronomie

Courant novembre, les planètes se sont alignées à l'école de Thusy. Un planétarium a élu domicile durant deux jours pour le plus grand bonheur des enfants. Tous les élèves ont fait connaissance avec les constellations célestes, le nom des étoiles et les légendes mythologiques. Une occasion unique de découvrir le système solaire, les planètes et de voir le ciel à travers une lunette d'astronomie. Cette thématique sera d'ailleurs le fil conducteur de cette année scolaire 2022/2023.



Classe de neige

Les deux classes des grands (CM1 et CM2) sont parties à Pralognan-La-Vanoise du 9 au 13 janvier 2023. Au programme de la semaine : skating, sensibilisation aux risques de la montagne et aux secours, sensibilisation aux handicaps avec Handisport... De bons moments passés ensemble !

Danse

Des ateliers danse avec toutes les classes sont en préparation : aucun secret ne sera dévoilé ; une thématique de la future fête d'école du 24 juin 2023...

Sandrine Riard, directrice de l'école souligne que le niveau d'implication de beaucoup d'acteurs dans la commune est appréciable : « tous ces beaux projets, ne seraient pas tous réalisables sans le concours actif de l'APE. Les parents d'élèves déploient une énergie continue pour réaliser des actions en faveur des enfants. La mairie contribue également aux activités tout au long de l'année. Et plus récemment Thusy animation a noué un partenariat avec l'école dans le cadre du concours de dessins de Noël. Ces liens transverses montrent la belle dynamique de la commune pour sa jeunesse ».

LA VIE ASSOCIATIVE

My Thusy is Rich :

L'association My Thusy is Rich propose des cours d'anglais pour les enfants de la grande section de maternelle au CM2. Au-delà de les sensibiliser à la langue la plus parlée au monde (presque 1 milliard de personnes l'utilise...), l'objectif est d'offrir aux enfants une initiation ludique, complémentaire à l'apprentissage théorique délivré au cours de la scolarité. Les cours, réalisés en petits groupes, s'adaptent au niveau de chacun et portent essentiellement sur la compréhension, l'expression orale et la prononciation.

Notre Professeur d'Anglais, Sarah Mimouni, utilise une méthode s'appuyant sur des jeux, des chansons, des poésies et audiobook pour les plus grands, en privilégiant le partage et le dialogue. Cette année nous accueillons 40 enfants répartis en 6 groupes de 5 à 8 élèves. Les cours se déroulent dans la salle des associations les lundis, jeudis et vendredis après l'école ou le mercredi matin au domicile de Sarah.

2022 fut encore pleine de rebondissements avec la pandémie Covid, mais rien n'altérera le plaisir d'enseigner de Sarah. Nous avons même réussi à clôturer l'année par notre Assemblée



Générale suivie d'un superbe spectacle des enfants puis d'un buffet plein de partage et de sourires malgré les fortes chaleurs... Merci à tous les parents pour leur participation culinaire ! Enfin, chacun des enfants a pu montrer ses progrès au cours de petits spectacles réalisés en présence des parents lors du dernier cours. Good job kids ! Nous souhaitons remercier sincèrement les parents toujours volontaires pour accompagner les enfants avec Sarah à la salle des associations ainsi que la Mairie pour la mise à disposition de la salle. Learning is going on with My Thusy is Rich

Informations et contact :
mythusyisrich@gmail.com

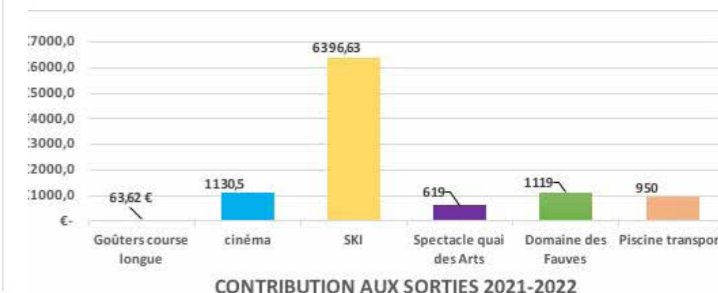
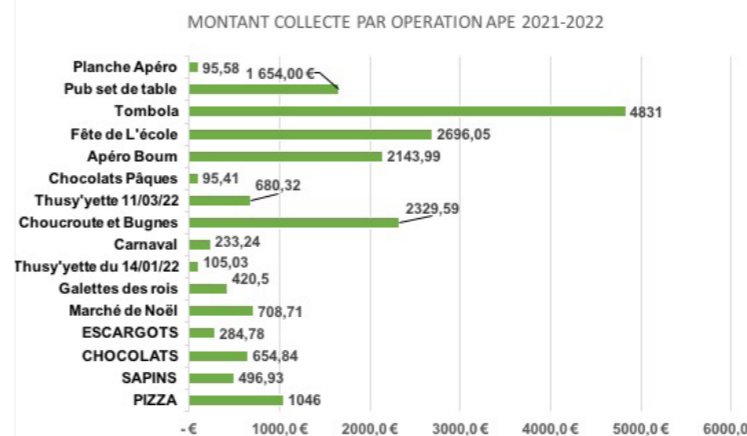
LA VIE ASSOCIATIVE



APE de Thusy

L'année 2021-2022 a été riche en événements APE, notamment avec les fameuses Thusy'yette (apéritifs conviviaux). Ceci a permis aux enfants de l'école de

Thusy de participer à moindre coût ou gratuitement à des sorties culturelles et sportives : 4 sorties ski de fond pour 4 classes élémentaires, 10 sorties piscine pour 1 classe CE1, 3 sorties cinéma pour 4 classes, 1 spectacle vivant pour 4 classes, 1 sortie de fin d'année au Domaine des fauves pour 2 classes de maternelles.



Dépenses Totales 10 278,75€ / Bénéfices Totaux 18 475,97€

Septembre 2022 - Septembre 2023

L'école a de beaux projets pour cette année (spectacles vivants, sorties ski de fond, sortie à la neige classes maternelles, Village étoilé, classe de neige, sorties de fin d'année, piscine, Savoir rouler à vélo, projet danse. Afin de pouvoir réaliser l'ensemble de ces activités, l'APE a proposé à l'école un budget d'environ 10 000 €.

Pour réussir à collecter cette somme, plusieurs opérations sont organisées par l'APE.

Parents d'élèves, famille, voisins, amis, collègues peuvent contribuer d'une manière ou d'une autre.

Comment participer ?

- En donnant quelques heures de son temps ponctuellement pendant l'année (distribuer des flyers, tenir des stands lors des événements, monter/démonter les chapiteaux, servir au bar, ranger/nettoyer après un événement, maquiller les enfants, confectionner un gâteau...),
- En participant à l'organisation d'un événement,

- En participant financièrement aux événements proposés et en faisant participer les amis, la famille, les collègues, les voisins ...,
- En faisant un don à l'APE THUSY. Pour les entreprises, un don supérieur à 50€ donne accès à un affichage publicitaire lors de tous les événements APE de l'année calendaire.

Pour nous joindre, nous aider ou pour tout autre renseignement : Mail : thusy.ape@gmail.com



Retrouver les événements de l'APE 2023 dans l'agenda page 27

UN GRAND MERCI

Aux habitants de Thusy pour leur participation, aux parents et aux enfants pour leur contribution et leur participation, aux différentes associations pour leur aide et leur participation, à l'équipe enseignante, aux commerçants qui ont accepté de participer aux opérations, à la municipalité pour son aide et son soutien.

Voici le nouveau bureau APE Thusy : Jérôme Bosson (Président), Sophie Valgelata (1^{ère} Vice Présidente), Elodie Gomez (Vice Secrétaire), Christelle Vanin (Vice Trésorière), Joëlle Golliet-Mercier (Communication), Adèle Laurain (Secrétaire),

Autres membres absents de la photo : Véronique Mhinat (Trésorière) et Elodie Billant (2^{ème} Vice Présidente)



Le club de l'amitié :

Le club de l'amitié a repris ses fonctions le 29 septembre 2022, après avoir fait une sortie de 3 jours dans le Val de Loire avec 38 personnes, puis une sortie d'une journée aux Aigles du Léman en juin avec une quarantaine de personnes. Comme de coutumes, ces sorties se sont bien déroulées et toujours en convivialité.

Le 18 décembre cette année, nous nous réunissons pour le repas des adhérents et fêter Noël, ainsi que les anniversaires en 2.

Après l'Assemblée Générale du 13 octobre, le comité a été revu, suite à la démission d'Odile Gilbert.

Il a été reconduit ainsi :

Présidente : Evelyne Pinard

Vice-Président : Robert Latouche

Trésorier : Georges Mollard

Secrétaire : Madeleine Mollard

Membres actifs :

Guy et Corinne Gruffat – Michel Revillard – Claudette Latouche

Trois nouveaux adhérents se sont joints à nous et nous les remercions.

L'effectif est à ce jour de 61 personnes.

En 2023 :

- Un concours de belote est prévu le dimanche 5 février 2023 dans la salle communale de Thusy, dites le autour de vous.

- Repas diots sur place et à emporter, prévu le samedi 25 mars 2023, venez nombreux.

Les rencontres conviviales au club continuent à se tenir 2 jeudis après-midi par mois de septembre à fin avril.

e-mail : thusyclubdelamitie@gmail.com



THUSY EN TRAIL

Les Trails de Thusy 2022



Le dimanche 2 octobre, dans le brouillard matinal, 300 coureurs se sont élancés sur les chemins de Thusy et des communes voisines.

Chacun avec sa motivation, son objectif, parfois ses peurs...

Rapidement, les brouillards se sont dissipés et les rayons du soleil sont venus pousser les coureurs jusqu'à l'arrivée. Leur donnant de grands sourires et un agréable sentiment d'accomplissement et de soulagement...

Des sentiments partagés par les organisateurs, et surtout par un homme, notre ami Pascal...

Notre président, le rayon de soleil qui nous poussait pour le projet de Thusy en Trail.

Les sourires et les mercis des participants étaient

l'aboutissement du travail, du temps et de toute l'énergie qu'il déployait pour rendre cet événement possible

... Puis un soir, le brouillard est retombé sur nos chemins de Thusy, Pascal nous a quitté ...

Alors pour que "le soleil" brille à nouveaux dans nos esprits, nous allons poursuivre l'aventure de Thusy en Trail.

Pascal souhaitait que les bénéfices des courses puissent permettre de construire une table d'orientation. Nous allons réaliser son projet.

Vous pourrez suivre le projet sur le site internet de Thusy en Trail : <https://www.thusyentrail.com/>



2022 une année joyeuse et festive à THUSY avec un retour à la normale pour quasiment toutes nos manifestations

- **Le 19 mars**, la randonnée nocturne a remporté un vif succès, météo idéale, soupe et vin chaud, tous les ingrédients étaient présents pour passer une bonne soirée.

- **Le 22 mai** l'organisation d'une randonnée solidaire qui malgré une participation un peu décevante a permis de verser la somme de 1520€ à la Croix Rouge Française pour les actions que cette association mène pour venir en aide aux populations touchées par le conflit en Ukraine. Encore merci aux participants et donateurs spontanés qui ont pris part à cette manifestation.

- **Le 18 juin** participation à la fête de la musique avec la tenue du stand restauration où les nombreux participants ont pu se restaurer tout au long de la soirée

- **Le 10 juillet**, le retour à la version habituelle de la Randonnée gourmande a réjoui les marcheurs, 13 kilomètres sous un soleil de plomb mais pas caniculaire, 5 étapes gourmandes, de la musique pour agrémenter le plat principal et pour finir la journée assister à une démonstration de « Deudeuche insolite » en sirotant une boisson et discutant entre amis, c'est tout ce que l'on aime à THUSY

- **Le premier week-end de septembre** Thusy Animation a prêté main forte à l'organisation de l'anniversaire fêtant les 10 ans de THUSY CAFE et de son marché, pour trois jours magiques (Encore merci à ceux qui ont eu l'audace d'imaginer cela).

- **L'arrivée de l'automne** annonce la journée savoyarde qui se déroulera pour la seconde année sous la forme d'un repas à emporter composé de tommes blanches de diots et de polenta.

- **Le concours de dessins** organisé pour la première fois à l'occasion du marché de Noël 2021 avait

permis aux enfants de l'école primaire d'exprimer leurs talents et leur créativité, plus de 40 dessins ont ainsi pu être récompensés et ensuite exposés à la mairie. L'opération est reconduite cette année avec pour thème « Un Noël pour la planète ».

THUSY ANIMATION vous souhaite une bonne année 2023, et espère que ses actions donneront envie à de nouvelles personnes de nous rejoindre, notre équipe ne demande qu'à s'étoffer pour passer encore de bons moments tous ensemble.

Vous pouvez nous joindre à l'adresse :
thusyanimation@gmail.com



L'ACCA Chasse

L'ACCA de THUSY a cette année encore, tués quelques sangliers : ce qui a permis de faire profiter ce met de qualité au Club de l'amitié et aux agriculteurs qui subissent quelques dégâts dans leurs champs. Les anciens ont été très contents de ce geste et se sont régalés grâce à leur cuisinier qui a su le préparer et le cuire comme il se doit.

Pour rappel en termes de législation, la chasse a commencé le 11 septembre et se terminera (si la neige n'est pas présente ou en cas de problème) le 15 janvier 2023 ce qui représente une période de 4 mois dans l'année.

Les jours de chasse sont le dimanche, le samedi et le jeudi.

Les panneaux installés à l'entrée des chemins les plus empruntés le précisent clairement, il convient donc de bien laisser ces panneaux en place et partager en toute intelligence la nature. Chacun ses passions et nous devons nous respecter les uns les autres. Les membres de l'ACCA sont prêts à écouter et échanger afin d'expliquer + en détail le rôle et la pratique de la chasse afin de mieux en comprendre les enjeux dans le but d'éviter des animosités et des comportements inadaptes de la part d'habitants « anti-chasse ».

Je comprends que certains habitants soient contre la chasse mais ce n'est pas une raison pour que les chasseurs connaissent des incivilités lors de leur passage, surtout que l'organisation de la chasse dans notre ACCA limite au maximum les temps de battue.

Cette année encore il y a eu 3 dimanches où la chasse a dû être en partie fermée pour cause de manifestations qui limitent la pratique de notre activité. Les chasseurs s'adaptent, mais ces manifestations pourraient peut-être se dérouler en dehors de cette période.

Aussi, les promeneurs avec leurs chiens étant de plus en plus nombreux, il est nécessaire que ceux-ci respectent les règles de promenade surtout pendant la période d'avril à juin qui correspond à la naissance des petits et durant laquelle les chiens doivent

obligatoirement être tenus en laisse. Il faut également rappeler que certains propriétaires de chiens les laissent divaguer avec tous les risques que cela engendre. Ce délit peut être sanctionné par un agent de l'OFB.

Des piquets réfléchissants ont été mis en place sur une portion de la RD 38 afin de limiter les collisions avec les animaux qui traversent régulièrement cette partie de la route.

Les conditions de chasse sur notre commune sont de plus en plus difficiles mais malgré cela tous les membres de l'ACCA restent positifs et souhaitent de meilleurs vœux à toute la population.

Le comité.



Les 3 P'tits Points :

Le bureau de l'association 3 p'tits points est composé de parents bénévoles. L'association accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire, dès 3 ans, dans les communes de St Eusèbe, Vaulx, Thusy et Nonglard.

Nous proposons :

- **Un centre de loisirs intercommunal** qui ouvre ses portes 1 semaine par période de petites vacances scolaires (Toussaint, Hiver et Printemps) ainsi que 3 semaines en juillet, durant les vacances d'été. L'équipe d'animation accueille 60 enfants du lundi au vendredi, le matin entre 8h et 9h jusqu'au soir où les départs se font de 17h à 18h.

- **Accueil périscolaire (le mercredi)**

cette année nous avons augmenté l'effectif d'accueil à 34 enfants les mercredis en période scolaire, à l'École de Vaulx entre 8h et 17H30.

2021-2022 fût encore une année pleine de découvertes et de voyages pour les enfants grâce à notre équipe d'animation toujours très motivée et dynamique.

Sorties, veillées, activités manuelles, jeux ... Tant de choses qui feront grandir et s'épanouir vos

enfants en collectivité sous la bienveillance de nos animateurs.

Malheureusement, nous ne passons pas au travers de la crise actuelle de pénurie d'encadrants, et l'année 2023 va être difficile pour les centres et les familles si nous n'arrivons pas à recruter... alors nous comptons sur vous pour faire passer le message :

Nous cherchons des animateurs avec ou sans diplôme pour les vacances et l'accueil du mercredi !

En 2022, nous vous attendons pour :

- Centre de loisirs d'hiver 2023 : du 6 au 10/02 à l'école de Nonglard
- Centre de loisirs du printemps 2023 : du 11 au 14/04 à l'école de Thusy
- Centre de loisirs d'été 2023 : du 10 au 28/07 à l'école de Vaulx.

Retrouvez les modalités d'inscription sur notre site

www.3ptitspoints.org.

Vous pouvez aussi contacter le bureau de

l'association par mail à l'adresse

info@3ptitspoints.org

L'histoire de Thusy café :

Tout commence en 2011, où le maire de l'époque, Mr Bernard Bonnafous, contacte plusieurs personnes du village à une réunion. Le but est de garder la licence IV (la dernière) sur la commune. Il propose alors d'ouvrir un bar associatif.

Autour de quelques personnes, Joel, André, Cathy, Olivier, Fred ...un bureau est créé avec la naissance de l'association « Thusy Café » le 24 novembre 2011. Une problématique se joint alors à ce projet, c'est l'interdiction d'ouvrir un bar à côté d'un lieu de culte. Avec l'aide de l'ancien député de l'époque, Mr Bernard Accoyer, qui, après une recherche minutieuse, a pu retrouver un texte de loi datant de Napoléon, et autorisant l'ouverture.

Le bar a été ouvert pour la première fois le 26 février 2012, un rendez-vous devenu hebdomadaire le dimanche matin de 10h à 13h avec le dépôt de pain et le journal.

Après s'être entourée d'un caviste sérieux (Francisod J.L.), et avec le renfort de bénévoles au fil des années, pour atteindre plus de 80 personnes à ce jour, l'association « Thusy Café » est une excellente réussite de dynamisme et de convivialité pour notre village.

Sans cesse de nouvelles idées ont émergé et pour la plupart, sont toujours d'actualité : Fête de la musique, course des garçons de café, soirée Beaujolais, chasse aux œufs, fête du marché, Marché de Noël et même kermesse, sans oublier le marché de nos producteurs, présents sur la place de Thusy tous les 1^{er} dimanche de chaque mois. La qualité des produits proposés par les producteurs, leur sourire, leur abnégation quand le froid, le vent, la pluie, la neige, leurs compliquent un peu la vie.

Penser aux produits locaux et en circuits courts, c'est important de nos jours.

La belle réussite d'un bar associatif, c'est aussi des clients, là encore, les gens ont répondu présents. Que ce soient les anciennes familles du village, les nouveaux habitants, les jeunes, les moins jeunes, les hommes, les femmes, tout le monde prend plaisir à se retrouver dans la joie pour discuter, échanger et passer un bon moment ensemble.

Du 2 au 04 septembre 2022, sous un grand chapiteau implanté sur la place du village, Thusy café a fêté ses 10 ans grâce aux membres du bureau et des aidants venus prêter main forte pour l'occasion.

Durant ces 3 jours il y a eu de l'animation et de la convivialité.

Le vendredi soir, plusieurs groupes de musique (Allan, Arcanthe, Omani Sound System) ont animé la soirée où le public pouvait se restaurer autour de planches apéro et de bulles.

Le samedi soir, le groupe « vertigo » a enchanté la piste, où plus de 460 repas ont été servis avec en dessert la vraie tropézienne concoctée par le détenteur du brevet.

Puis le dimanche, le repas était élaboré par les producteurs du marché, et l'animation fut assurée par la fanfare d'Albens.

Continuez à venir partager le dimanche matin, un moment de rigolade et d'échanges dans la convivialité où il fait bon vivre à Thusy.

Quelle belle réussite ce « Thusy café » !

Bon vent !

N'oubliez pas, tous les premiers dimanches du mois, le marché de producteurs.



Les associations sont responsables du contenu des articles les concernant



Les 100 ans du monument :

Cette année nous fêtons les 100 ans de notre monument aux Morts.

Mais pourquoi avons-nous construit ces monuments ?

À la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la France est en deuil ; 1,4 Millions de soldats ont été tués.

La décision d'aménager un édifice en souvenir est annoncée dans le bulletin paroissial le 25 octobre 1919.

Dès lors, chaque commune se lance dans la construction d'un monument pour leur rendre hommage

Souvent situé au cœur du village, il peut prendre différentes formes.

Ce Monument (avec un grand M) est une construction en souvenir de nos maris, nos frères, nos enfants morts à la guerre.

Nous pouvons compter à ce jour, 36 000 monuments aux morts. Nous y retrouvons des formules d'hommages mais surtout les noms et prénoms des soldats de la commune tués en 1914.

Benoît Darbion, maître-carrier à Anglefort (Ain) est l'architecte/marbrier/constructeur du monument de Thusy dont le coût à l'époque s'élevait à 11 446,35 francs. Il a été inauguré le 1^{er} novembre 1922.

Le projet a été travaillé avec l'équipe municipale de Mr GRILLON François, Maire élu le 10 décembre 1919. Nous pouvons lire sur cette stèle « Thusy à ses enfants morts pour la France », avec les 48 noms gravés sur deux plaques de marbre.

On trouve à son piédestal une branche nouée de chêne et de laurier entourant la croix de guerre.

La croix de guerre représente la médaille qui récompense les soldats méritants, le laurier est le symbole de l'immortalité, la feuille de chêne représente la force, la puissance mais aussi les vertus civiques. Et enfin, la palme est le symbole chrétien du martyr qui signifie le deuil.

Nous avons vocation à perpétuer la mémoire de ces hommes, de ces héros et de partager l'histoire de notre pays, nos villes et nos communes en leur rendant hommage tous les 11 novembre.



La musique : La passion d'une vie

Lucile est une jeune thusienne de 17 ans que vous avez déjà vue et entendue à plusieurs reprises à la Fête de la musique de Thusy. De ses premiers pas hésitants sur la scène, on voit son évolution remarquable au fil des années.

Passionnée de musique depuis la première heure, puisque chez sa nounou, même avant de savoir lire, elle poussait déjà la chansonnette devant ses camarades.

Son parcours :

C'est en 6^e que Lucile prend ses premiers cours de guitare et de chant avec l'école de musique de Thusy. Depuis, elle ne cessera pas son apprentissage de cet instrument.

À partir de la 4^e, elle intègre le Conservatoire de Seynod où elle apprend la technique, le solfège, la polyphonie, le chant en chorale et s'essaye au piano.

Elle rentre ensuite au lycée Gabriel Fauré d'Annecy en bac S2TMD (Science technologique du théâtre, de la musique et de la danse). Ce cursus propose des études aménagées, avec plusieurs heures de spécialités dont une moitié au lycée et l'autre au Conservatoire d'Annecy. Un pas de plus vers de nouvelles connaissances (comme par exemple la physique du son).

Au lycée : l'apprentissage est plus général avec du travail de composition en équipe

Au conservatoire : c'est la technique qui est le plus abordé, ainsi que le solfège et ce travail de groupe ouvre sur des représentations publiques (notamment au Brise Glace).

Cette formation demande énormément de travail et d'investissement au quotidien.

En parallèle, Lucile continue à prendre des cours de guitare avec Les arts de la Scène.

Également durant 8 ans, elle a participé à la chorale de Lovagny « La montagne d'Age » qui propose des ateliers pour les enfants durant les vacances de Toussaint afin de préparer le spectacle de Noël.

Plus récemment, Lucile a collaboré avec la Chorale « Les Enchantés » qui se réunit une

semaine au mois de juillet pour monter un spectacle de haut vol, puisque la représentation a eu lieu dernièrement au Summum de Grenoble avec deux artistes confirmés Clarika et Joseph Chédid (le frère de M). L'occasion de partager l'affiche avec des habitués et découvrir des scènes plus importantes. Elle renouvelle l'expérience en 2023.

Ses projets :

Son objectif après le bac est d'intégrer un DUMI (Diplôme universitaire des musiciens intervenants).

«La musique est toute ma vie» dit-elle avec un franc sourire. Elle voit son avenir parmi les notes et mélodies : une artiste en devenir... Elle compose même quelques morceaux à ses heures perdues.

Toutes ces expériences n'ont pas diminué le trac féroce qui envahit Lucile avant d'interpréter ses chansons, mais une fois la musique démarrée, elle se révèle et devient comme une autre personne qui vole au-dessus des notes et de la mélodie.

Nous lui souhaitons d'atteindre ses rêves et nous l'attendons à la prochaine Fête de la musique pour notre plus grand plaisir.



Les escargots de Thusy

Patricia et Noémie en connaissent un rayon sur ces mollusques à cornes ! Elles nous présentent ces gastéropodes à coquilles, une passion qui est devenu un métier.

Tout commence en 2017 lorsque Patricia opère une reconversion professionnelle. Après réflexion, sa fibre agricole, l'envie de travailler en extérieur la conduisent vers les escargots.

Ses petites bêtes demandent peu de place et peu d'investissement de départ : combinaison idéale pour se lancer.

Après une formation diplômante de 5 mois en héliculture au lycée agricole de la Motte Servolex, Patricia débute avec 40 000 escargots. En 2019, elle et son mari tombent sous le charme de la maison de Louis Romand à Pesey. Ils la rénovent et agrandissent les parcs, passant à 120 000 escargots en 2021. En 2022, sa fille Noémie (employée dans le secteur agricole) se joint naturellement à cette belle aventure avec aujourd'hui un cheptel de 170 000 gros gris sur 900 m² de surface de parc.

Qu'est qu'un parc à escargots ?

Ce sont des structures en bois où les escargots vivent. La journée, ils sont sous les planches, et le soir, une fois les planches arrosées, ils se nourrissent d'herbe, d'un mélange de céréales broyées et de calcium (pour avoir de belles coquilles) qui sont déposés sur les planches. La nuit venant, ils sortent car ce mollusque est un animal diurne.

La vie et le cycle d'un escargot :

Au départ, Patricia et Noémie achètent un nassain (embryons d'escargot) auprès d'un éleveur qui s'occupe de la reproduction. L'escargot est hermaphrodite, c'est-à-dire qu'il possède un système reproducteur mâle et femelle : ils se fécondent donc mutuellement.

Lorsqu'ils arrivent au parc au mois de mai, ils ne sont pas plus gros qu'une tête d'épingle.

De début septembre fin octobre ils atteignent la taille adulte et sont prêts à être ramassés.

La transformation et la préparation :

Le ramassage se déroule à la main, ils sont mis en filet pour les faire jeûner et hiberner par action de ventilation (durant 3 semaines). L'opération de décoquillage s'effectue dans un laboratoire agréé au Lycée agricole de Reinach à La Motte Servolex.

Les escargots sont prêts pour être transformés sous différentes formes (congelés ou en conserves).

Patricia et Noémie mettent un point d'honneur à utiliser dans leurs préparations des produits locaux.

En surgelés, on trouve les coquilles « classiques », les croquilles (biscuits et farce) et les brochettes d'escargots.

En conserves, on trouve l'escargotine (mousse d'escargot), l'escapero (en marinade) et les courts bouillonnés.

La petite fantaisie de nos éleveuses de Thusy est la croquille chèvre/noix, une originalité pour les papilles.

La mère et la fille sont présentes sur le marché de Thusy et de Clermont et les marchés de Noël alentours, dans les magasins «Au Rendez Vous du Terroir» à Meythet, et au «Fermiers Savoyards» à Frangy et très prochainement dans le futur magasin de producteurs « La Fruitière » dont la date d'ouverture est prévue fin 2023 début 2024 à Sillingy.

Patricia et Noémie parlent avec passion de leur élevage et proposent en été une visite guidée de leurs parcs les vendredis après-midi sur RDV, avec une petite dégustation à la fin.

Des projets encore plein la tête, l'escargot n'est pas qu'un produit festif, il se conjugue à toutes les saisons et peut se consommer toute l'année.

Les escargots en herbe sont 100% du terroir, il faut savoir qu'au regard de la consommation nationale, les éleveurs français ne représentent que 6 % du marché, les 94 % restants sont des produits industriels souvent issus d'autres pays.

N'hésitez pas à aller à la rencontre de ses deux passionnées. Vous trouverez des informations sur leur page Facebook :

<https://www.facebook.com/lescargotenherbe>



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

- DERAEDT DORIGOT Léon ... 23 janvier 2022
- CARTIER Maës ... 6 février 2022
- TERPANT Jeanne ... 15 mars 2022
- GABARDO DAVOINE Capucine ... 26 mars 2022
- DOS SANTOS Eva ... 3 avril 2022
- HENNION Loup I. ... 13 avril 2022
- GRIVEAULT Calysse ... 19 juillet 2022
- VAMBRE Maysonn ... 20 juillet 2022
- DERONZIER Ashley ... 8 août 2022
- RAMBAUD Elina ... 25 octobre 2022
- BLAISE Violyne ... 20 novembre 2022
- MERMILLOD-ANSELME Loïc ... 16 décembre 2022
- VIVÈS MÉLÈSE Hugo ... 23 décembre 2022
- JOURDAN LEBON Léna ... 27 décembre 2022

AGENDA 2023

- 5 février ... **Concours de belote**
- 15 février ... **Date limite commande choucroute**
- 4 mars ... **Thusy'yette : Carnaval et soirée déguisement**
- 18 mars ... **Randonnée nocturne**
- 1er avril ... **Nettoyage de la commune**
- 8 avril ... **Journée de broyage**
- 2 avril ... **Troc de plants sur le marché**
- 9 avril ... **Chasse aux œufs**
- 13 Mai ... **Thusy'yette : Barbecue + boum**
- 17 juin ... **Fête de la musique**
- 24 juin ... **Fête de l'école**
- 9 juillet ... **Randonnée gourmande**
- 3 septembre ... **Anniversaire du marché**
- 8 septembre ... **Apéro bienvenue + Forum des Associations**
- 1 octobre ... **Trails de Thusy**
- 22 octobre ... **Repas des aînés**
- 4 novembre ... **Journée de broyage**
- 11 novembre ... **Armistice**
- 17 novembre ... **Beaujolois nouveau**
- 26 novembre ... **Journée savoyarde**
- 10 décembre ... **Marché de Noël**

- Club de l'amitié
- A.P.E
- A.P.E
- Thusy Animation
- Municipalité
- Municipalité
- Municipalité
- Thusy Café
- A.P.E
- Thusy Café
- A.P.E
- Thusy Animation
- Thusy Café
- A.P.E/ Municipalité
- Thusy en Trail
- Municipalité
- Municipalité
- Municipalité
- Thusy Café
- Thusy Animation
- Thusy Café



Vous recherchez des assistant(e)s maternel(les) ?
 Avec un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental :
 accueil à son domicile d'un nombre d'enfants précisé par cet agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur.
 La liste des Assistant(e)s Maternel(le)s peut être obtenue auprès du Relais petite enfance (Trott&Cie), de la PMI
 (Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental) et des mairies.

MARIAGES :



- BELLILLO Sarah & LEROUX-HAGEN Édouard ... 23 mars 2022
- REGAZZONI Frédérique & COUSIN Mickaël ... 23 juillet 2022
- POUTHIER Fanny & CADOUX Thibault ... 30 juillet 2022
- VALGELATA Sophie & MENTEC Naïm ... 30 septembre 2022

DÉCÈS :

- Mme MENDEL Hélène née GRILLON ... 23 janvier 2022
- Mme AVRILLON Céline née PERNET-COUDRIER ... 17 février 2022
- Mme MUGNIER Marie-Thérèse née THABUIS ... 30 avril 2022
- Mr BOUILLON Luc ... 27 mai 2022
- Mr MOËNNE-LOCCOZ Gérard ... 03 juin 2022
- Mme BERNARDO Maria De Lourdes née COVAS ... 28 juillet 2022
- Mr CADOUX René ... 31 juillet 2022
- Mr PETTEX Pascal Francis ... 12 octobre 2022
- Mme JAPPEL Brigitte née AVRILLON ... 1^{er} décembre 2022

L'alphabet du vivre ensemble

COUPLET 1

A comme amitié
B comme bienveillance à tes côtés
C comme se comprendre, se confier
D comme différence
E pour entrer dans la danse
F pour toutes les fautes qu'on a pu faire
G pour enterrer la
H de guerre,
Ignorer les regards, les mots de travers,
Injustice ou **J**alousie
Dans deux **K** faut qu'on oublie

REFRAIN

Qu'on soit voyelle ou consonne
Qu'on soit une femme ou un homme
Capitale, minuscule
Solitaire quand la vie bascule
Faisons la route côte à côte
On n'est rien les uns sans les autres
Qui ne se ressemble pas s'assemble
Dans l'alphabet du vivre ensemble

COUPLET 2

L comme Loyauté
M comme un merci bien mérité la
N loin de nous envolée
O pour opposé mais
P pour partager une
Querelle ne peut briser la confiance
R S T
Unis pour la vie pour de vrai
White and black faisons bloc faut pas oublier



REFRAIN

Qu'on soit voyelle ou consonne
Qu'on soit une femme ou un homme
Capitale, minuscule
Solitaire quand la vie bascule
Faisons la route côte à côte
On n'est rien les uns sans les autres
Qui ne se ressemble pas s'assemble
Dans l'alphabet du vivre ensemble

PONT

Ayons un cœur **XXL**
I love You, you and me
Allons à l'essentiel, la vie en vaut la peine
Soyons **Z**en

REFRAIN

Qu'on soit voyelle ou consonne
Qu'on soit une femme ou un homme
Capitale, minuscule
Solitaire quand la vie bascule
Faisons la route côte à côte
On n'est rien les uns sans les autres
Qui ne se ressemble pas s'assemble
Dans l'alphabet du vivre ensemble

